



# L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

14 Mars 2023 – Les midis du bâtiment innovant



# QUALIBAT : LA RÉFÉRENCE DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

QUALIBAT EN  
QUELQUES CHIFFRES :\*



Création en

**1949**



**160**

salariés répartis  
sur 35 agences



**3 000**

membres de  
commissions



**58 000**

entreprises  
qualifiées

“**QUALIBAT** a pour mission de promouvoir la  
fiabilité dans le bâtiment. ”

A travers nos labels de qualification et de certification,  
nous valorisons une sélection d'entreprises de toutes  
spécialités et de toutes tailles ayant fait preuve de  
leurs compétences et de leur savoir-faire.

ÊTRE RECONNU  
POUR SES  
**COMPÉTENCES ET  
SA FIABILITÉ**



**SAISISSEZ  
TOUTES LES  
OPPORTUNITÉS  
DE MARCHÉ**

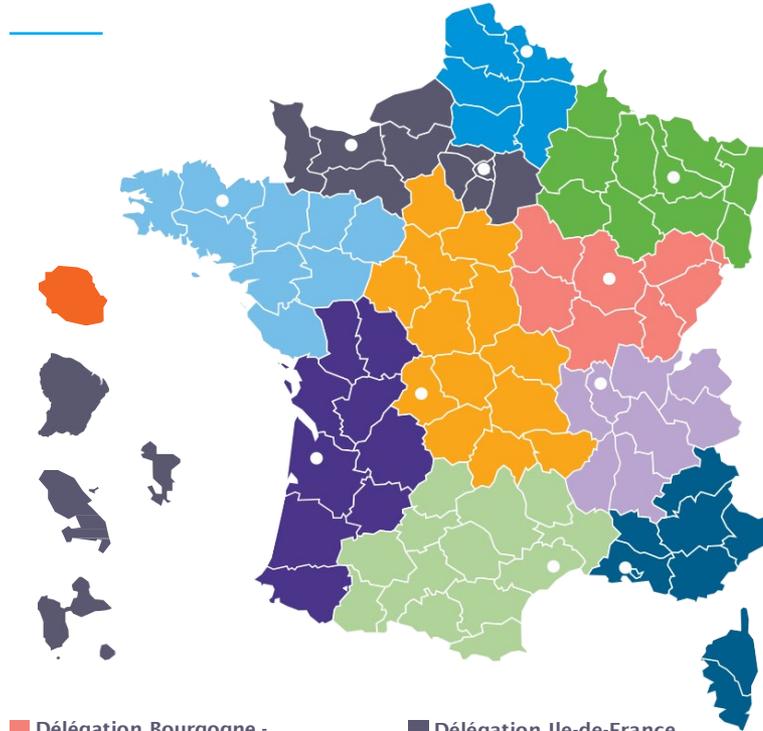


## NOTRE RÉSEAU

### DES ÉQUIPES ET UN RÉSEAU

QUALIBAT comprend des services fonctionnels et des services techniques en charge de la gestion des qualifications nationales, basés au siège.

Elle est également composée d'un réseau de 34 agences régionales présentes sur tout le territoire et pilotées par 10 délégués régionaux.



■ Délégation Bourgogne - Franche-Comté  
Dijon - 03 80 63 91 90  
[dijon@qualibat.com](mailto:dijon@qualibat.com)

■ Délégation PACA - Corse  
Nice - 04 93 18 08 29  
[nice@qualibat.com](mailto:nice@qualibat.com)

■ Délégation Occitanie  
Montpellier - 04 67 92 15 63  
[montpellier@qualibat.com](mailto:montpellier@qualibat.com)

■ Délégation Rhône - Alpes  
Lyon - 04 72 44 01 69  
[lyon@qualibat.com](mailto:lyon@qualibat.com)

■ Délégation Bretagne - Pays de la Loire  
Loudéac - 02 96 28 11 75  
[loudeac@qualibat.com](mailto:loudeac@qualibat.com)

■ Délégation Hauts-de-France  
Lille - 03 20 65 72 60  
[lille@qualibat.com](mailto:lille@qualibat.com)

■ Délégation Ile-de-France  
Colombes - 01 41 19 70 00  
[colombes@qualibat.com](mailto:colombes@qualibat.com)  
Délégation Normandie  
Caen - 02 31 23 84 07  
[caen@qualibat.com](mailto:caen@qualibat.com)

■ Délégation Centre-Ouest  
Limoges - 05 55 11 21 88  
[limoges@qualibat.com](mailto:limoges@qualibat.com)

■ Délégation Grand-Est  
Nancy - 03 83 35 18 17  
[nancy@qualibat.com](mailto:nancy@qualibat.com)

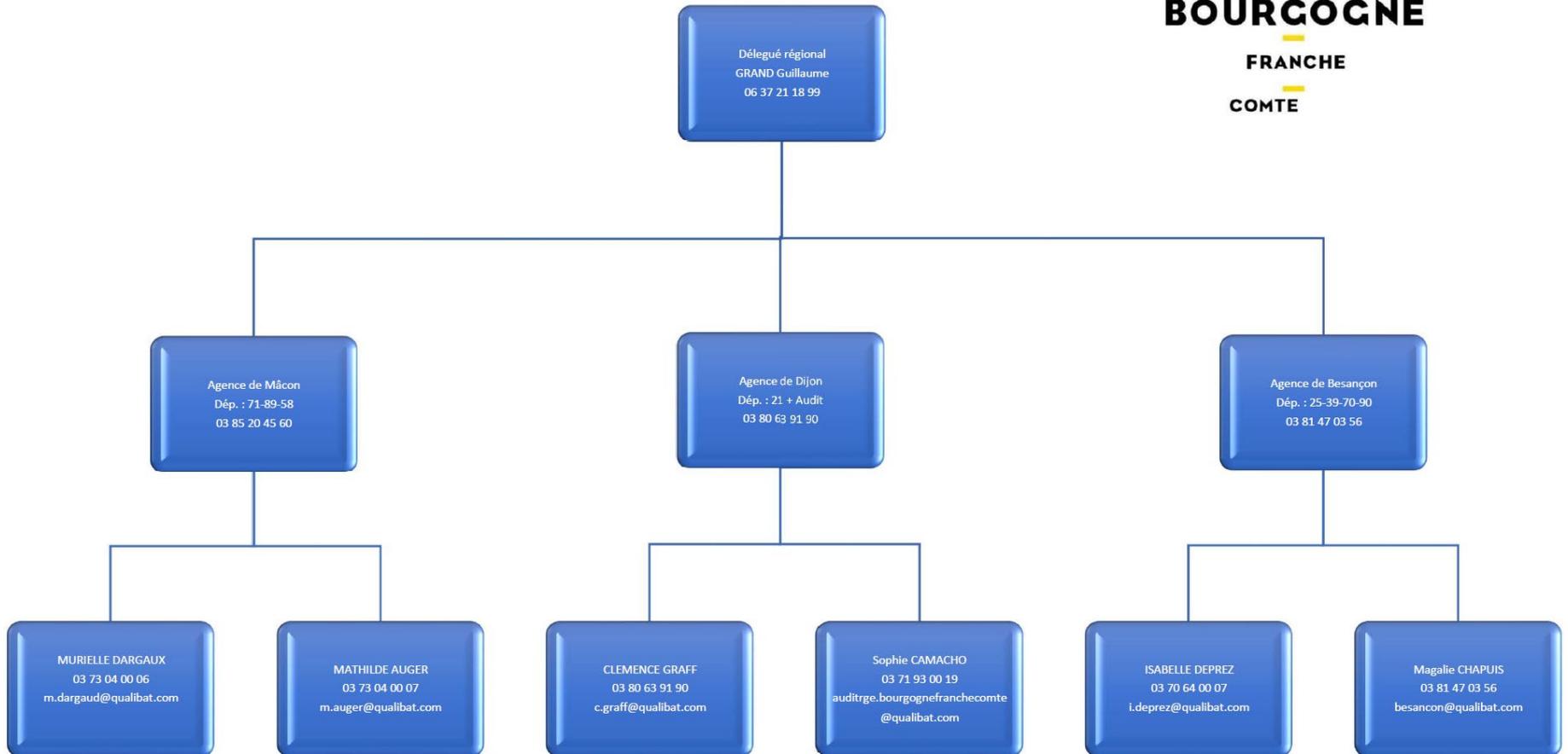
■ Délégation Aquitaine - Poitou-Charentes  
Bordeaux - 05 56 39 63 65  
[bordeaux@qualibat.com](mailto:bordeaux@qualibat.com)

■ Agence de la Réunion  
02 62 41 52 45  
[qualibat-reunion@qualibat.com](mailto:qualibat-reunion@qualibat.com)

En cours d'évolution-  
Création délégation Val de Loire



# DELEGATION Bourgogne Franche Comté



A photograph of two construction workers at a site. They are wearing white hard hats, safety glasses, and orange high-visibility vests over blue shirts. They are focused on their work, which involves handling a complex network of steel rebar for a concrete structure. The background shows a concrete wall under construction with rebar protruding from the top, and a clear blue sky. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

# FOCUS SUR LES QUALIFICATIONS

7131-7132-7133 ET 3811-3813



ISOLATION THERMIQUE -  
ACOUSTIQUE - FRIGORIFIQUE

Activité

71 - ISOLATION - THERMIQUE - ACOUSTIQUE

Specialité

713 - ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

Qualification

7131 - Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)

### 3 - Voici la qualification 7131

Mention(s) associée(s)

RGE

[Téléchargement de la mention](#)

Exigence(s)

Isolation : Thermique - Acoustique

[Téléchargement de l'exigence](#)

Réalisation de travaux d'isolation thermique par l'extérieur en maison individuelle accolée ou non, ainsi qu'en petit collectif et petit tertiaire. Mention "RGE" possible

## LA NOMENCLATURE DES QUALIFICATIONS: MODE D'EMPLOI

### Le code qualification : 4 chiffres pour tout comprendre

Chaque qualification de la nomenclature est identifiée par un code à 4 chiffres composé de la façon suivante :

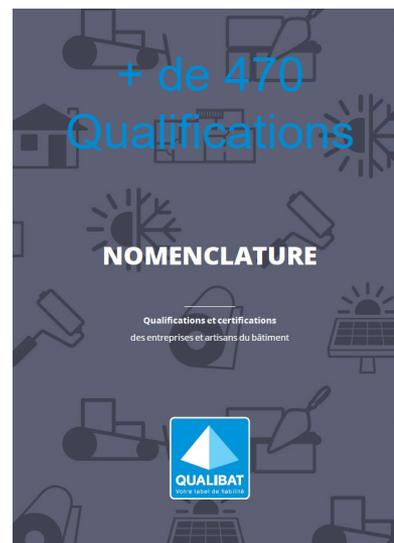
**7 1 3 1**

**Le 1<sup>er</sup> chiffre**  
répartit les qualifications en 9 grandes familles fonctionnelles allant de l'infrastructure aux finitions.

**Le 2<sup>e</sup> chiffre**  
correspond à l'activité, c'est-à-dire au type d'ouvrages ou de travaux dans chaque famille.

**Le 3<sup>e</sup> chiffre**  
indique la technique utilisée (parfois le matériau) ou la spécialité.

**Le 4<sup>e</sup> chiffre**  
traduit des spécificités additionnelles.





## LA QUALIFICATION : C'EST QUALIBAT

- Qualibat a ses propres règles, encadrées par une norme NF X 50-091
- Nos exigences :
  - A jour administrativement : URSSAF, CCP, Assurer pour les travaux concernés, Moyens humains et matériels pour l'activité demandée... Sous-traitance (<30%), MO ext (<40%),
  - Justificatifs techniques : Référent technique, Références de chantier (devis-facture attestation de travaux)...
  - Exigences complémentaires liées à la qualification :

### Qualification 7131 :

#### **Chantiers de référence :**

Afin de compléter ses chantiers de référence et de démontrer sa capacité à réaliser des travaux, conformes à la définition de la qualification sollicitée, d'isolation thermique par l'extérieur par tous types de procédés (enduits sur isolant, procédés à lame d'air ventilée sur isolant), l'entreprise doit joindre, pour au moins l'une des références :

- les détails d'exécution des ouvrages tels que ceux liés à la réglementation thermique ou incendie (croquis et/ou photos des détails).
- la justification du niveau de performance thermique des procédés mis en œuvre.
- des photographies significatives pour un chantier de référence permettant d'apprécier les points singuliers et/ou la qualité technique.

#### **Produits :**

Afin d'apprécier l'étendue de son champ de compétence, l'entreprise doit produire la liste des produits, procédés ou matériaux (marque et type) et joindre les justificatifs suivants :

- les Avis Techniques en cours de validité à la date du chantier de référence.

#### **Contrôles spécifiques :**

Afin de valider la bonne exécution des travaux réalisés, l'entreprise doit fournir, pour chaque chantier de référence présenté, les procès-verbaux de réception sans réserve.

Encadré par l'Arrêté du 3 Juin 2020 modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2015

Les exigences de l'Arrêté :

## Responsable technique

L'entreprise doit apporter la preuve qu'elle dispose par établissement (établissement siège et/ou établissement(s) secondaire(s)), pour assurer l'organisation et l'encadrement de ses chantiers, d'un responsable technique RGE et produire l'un des justificatifs suivants :

- Un justificatif de formation qualifiante et/ou diplômante (diplôme d'état, certificat d'aptitude, CQP, titre professionnel,...) portant sur l'approche énergétique du bâtiment.
- Ou l'attestation de réussite à un QCM (note minimum de 24/30) délivrée par un organisme de formation agréé par les pouvoirs publics. Le QCM peut être précédé ou non d'une formation, FEEBat RENOVE notamment.
- Ou les attestations de formation du suivi avant le 31/12/2014 des modules de formation 1 et 2 ou 1 et 5 du dispositif FEEBat ou équivalents.



## Chantiers de référence

L'entreprise doit fournir un ou plusieurs chantiers de référence (rénovation ou construction neuve) qui concourent à l'efficacité énergétique, selon les règles ci-dessous. Pour chacun d'entre eux, l'entreprise doit fournir :

- L'attestation d'appréciation de travaux signée du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre,
- Le devis descriptif détaillé des travaux,
- La facture détaillée qui comprend a minima : la distinction des postes "main d'œuvre/pose" et "fournitures", le détail des produits mis en œuvre avec les caractéristiques techniques et performances des produits (R, Uw,...).

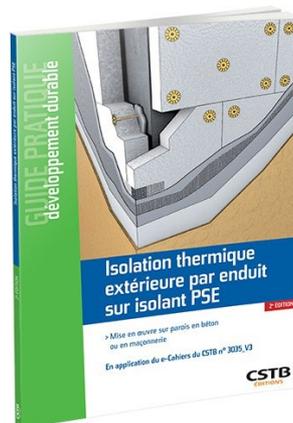




# LES OUTILS



# AQC – PROFEEL – CSTB...



<https://programmeprofeel.fr/journal/isolation-thermique-par-l-exterieur-en-renovation-le-webinaire-en-replay/>



## CONSTATS / ALERTES / SOLUTIONS ?

Pour la BFC :

- 7131 : 264 entreprises
- 7132 : 10 entreprises
- 3811 : 68 entreprises
- Total CT 112 : 681 catégories RGE

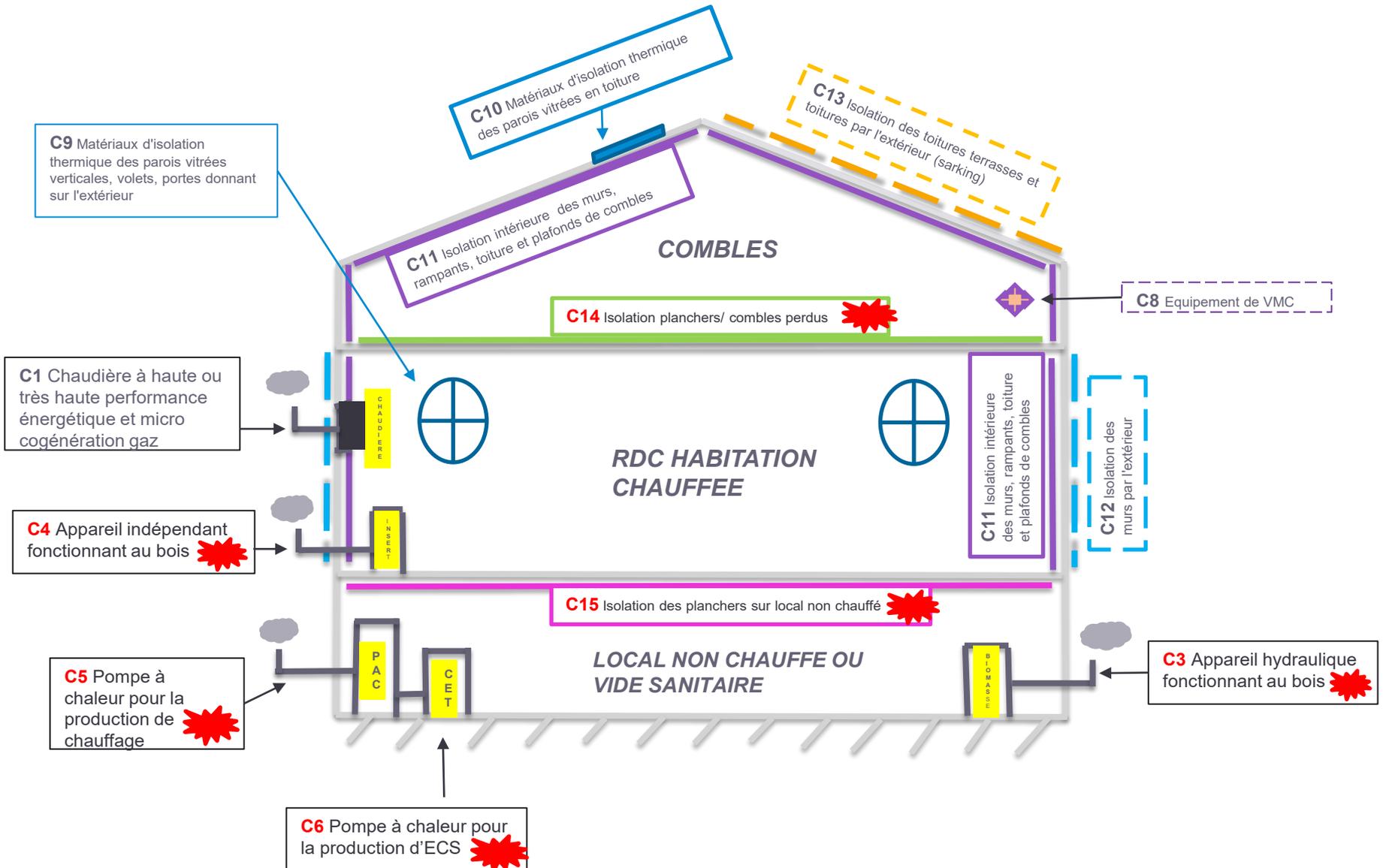
Alertes :

- le métier d'isolateur par l'extérieur n'existe pas
- points de contrôle « importants » notifiés en observation
- CT 112 non-critique contrairement 114-115...
- chantiers validés par CEE sans respect des produits, pose des accessoires... etc
- trop peu de plaintes...

Solution :

Mettre en place une formation ITE et la rendre obligatoire... (Le Pôle énergie avec M. WELLER)

# LES CATEGORIES DE TRAVAUX





Pour rappel :

- Une entreprise non-RGE peut sous-traiter à une entreprise RGE (transparence pour le client).
- Une entreprise RGE ne peut pas sous-traiter à une entreprise non-RGE.

# Le certificat QUALIBAT, seul document officiel

Une entreprise vous remet son certificat QUALIBAT ? Vérifiez son authenticité en effectuant une recherche par SIRET ou Raison Sociale sur [www.qualibat.com](http://www.qualibat.com).

Correspond à la date de fin de validité du certificat

Seules les entreprises ayant un certificat en cours de validité au moment de la recherche apparaîtront sur le site

**CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »**  
NUMÉRO E129456 VALABLE JUSQU'AU 05/02/2019 EDITE LE 06/02/2018

**SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE**  
Raison sociale : BENOIT BERNARD ISOLATION SARL  
18 RUE MIRABEAU  
BP 08  
14236 CAEN  
Téléphone : 02 31 23 84 07  
Portable : 06 06 06 06 06  
Fax : 02 31 23 84 07  
Site internet : bbisolationsar.fr  
E-mail : contact@bbisolationsar.fr  
Responsabilité légale : BERNARD BENOIT GERANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE  
Effectif moyen : 12  
Tranche de classification : EFF2A

Date de création : 31/02/2002  
Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 06/03/2006  
Capital : 76 000  
Registre du commerce ou répertoire des métiers : 76 000  
N° Siret : 542100500 00011  
Code NACE : 4391B  
Numéro caisse de congés payés : 15 2715 0 03 03  
Assurance Responsabilité Travaux : AVNA 63 444 184  
Assurance Responsabilité Civile : AVNA 63 444 184  
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Mention efficacité énergétique - travaux isolés	24/09/2015
7122	Isolation thermique par l'intérieur (technicité confirmée) Mention efficacité énergétique - travaux isolés	04/09/2014
7132	Isolation thermique par l'extérieur (technicité confirmée) Mention efficacité énergétique - travaux isolés	04/09/2014

**Domaines RGE de travaux couverts**  
Catégories de travaux

- Fenêtres, volets, portes extérieures
- Isolation du toit
- Isolation des murs et planchers bas

Correspond à la date de la dernière mise à jour du certificat annuel

Le professionnel est assuré pour les travaux couverts par la/les qualification(s) qu'il détient

Correspond à la date de début de validité de la qualification attribuée

Les domaines RGE de travaux sont liés aux qualifications de l'entreprise...

... si vous voulez faire réaliser des travaux d'efficacité énergétique et bénéficier des aides de l'État, cette date d'attribution par domaine vous permet de vérifier que l'entreprise est bien RGE au moment des travaux.



# UNE QUALIFICATION AUX MULTIPLES AVANTAGES

## POUR L'ENTREPRISE ET L'ARTISAN

AVOIR DE NOUVEAUX CLIENTS,  
**GAGNER DE NOUVEAUX MARCHÉS**



ÊTRE RECONNU  
POUR SES  
**COMPÉTENCES ET SA FIABILITÉ**



**BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS**  
AUPRÈS D'ASSUREURS



**RENFORCER SA VISIBILITÉ**  
AUPRÈS DES CLIENTS POTENTIELS



## POUR LE MAÎTRE D'OUVRAGE PROFESSIONNEL

**EXIGER DES CERTIFICATS**  
DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE  
ÉTABLIS PAR UN ORGANISME  
INDÉPENDANT



DISPOSER D'UN **ANNUAIRE**  
**SUR LE SITE WEB**  
**DE QUALIBAT**  
POUR SÉLECTIONNER LES ENTREPRISES ET LES ARTISANS  
LES MEILLEUX ADAPTÉS À SES PROJETS.



VÉRIFIER DIRECTEMENT  
**EN LIGNE**  
LES COMPÉTENCES ET LES INFORMATIONS  
SUR LES ENTREPRISES



  
QUALIBAT EST PARTENAIRE  
DES **MARCHÉS PUBLICS**  
**SIMPLIFIÉS**

## POUR LE PARTICULIER

**ÊTRE ACCOMPAGNÉ ET CONSEILLÉ**  
PAR DES SPÉCIALISTES DU SECTEUR



AVOIR LA GARANTIE DE TRAVAILLER  
AVEC UN ARTISAN OU UNE ENTREPRISE  
**SÉRIEUSE ET FIABLE**



**BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES**  
POUR EFFECTUER DES TRAVAUX  
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.





L'ensemble de nos équipes est à votre écoute